

mort de l'an mille sept cent trente quatre
 de Le neuf du mois de février nous avons
 champs inhumé dans le Cimetière de cette paroisse
 veufte Charles veufte fille de pierre, et d'anne,
 si elle âgée de deux jours. **DENONCEUR**
 Monpierre

bapt de l'an mil sept cent trente quatre, et le dix
 de Louis février j'ay baptisé Louis andré fils
 andré naturel, et légitime de françois et de la femme
 veufte nê le même jour, le parrain Louis
 veufte et la marraine marguerite veufte
 présents les soussignés **L. V. L. R. S. T.** Monpierre

mort de l'an mil sept cent trente quatre, et le dix
 veufte de février nous avons enterré dans le cimetière
 guainde de cette paroisse rose gainvide fille de josph
 et de victoire lionne âgée de dix ans présents
 les soussignés andré mouchot **Monpierre**
DENONCEUR

bapt de l'an mil sept cent trente quatre, et le treize février
 de josph j'ay baptisé josph benet fils naturel, et légitime de pierre
 benet et de magdalene vulonne, nê le même jour, le parrain
 josph effron, et la marraine magdalene guiere présents
 les soussignés **ressu** Monpierre

L'an mille sept cent trente quatre, et le quinze du mois
 de février. Le mariage accordé entre Jean
 philis fils de josph et de perrine honnorable
 genil du lieu de Calar habitant à
 la Garde depuis plusieurs années
 d'une part, et anne menique fille de
 feu laurens, et d'anne cotette, veufte de
 pierre gulten du dit lieu de la Garde d'autre
 a esté par moy célébré dans cette paroisse.
 Ser trois publications faites l'un quel
 soit survenu aucun empêchement, et après
 toutes les formalités d'udroit observées,
 j'ay exigé leur mutuel consentement,
 l'âge les ay marié selon le rit de notre
 messe. Eglise catholique, apostolique et
 Romaine. présent a ce le dit josph
 philis père du dit Jean et les témoins requis
 lorsque marque des Jean Pastuel,
 Marque des André Jener **DENONCEUR**